



**Deux ans après son dernier séjour à l'étranger, le président Paul Biya est reparti le 11 juillet à Genève. Seulement, ses opposants de la diaspora s'organisent pour rendre désagréable son séjour. De l'avais de Junior Zogo, la Confédération suisse a intérêt à protéger le chef de l'Etat camerounais, ceci conformément aux conventions internationales.**

***LE PRÉSIDENT PAUL BIYA EST UN CHEF D' ETAT ET À CE TITRE, IL EST PROTÉGÉ ET COUVERT PAR DES ACCORDS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX.***

*NOTAMMENT LA CONVENTION DE VIENNE SUR LES RAPPORTS DIPLOMATIQUES ENTRE ETATS ADOPTÉE LE 18 AVRIL 1961 COMPLÉTÉE EN 1963 PAR LA CONVENTION SUR LES RELATIONS CONSULAIRES.*

*CES DEUX CONVENTIONS ENTRÉES EN VIGUEUR LE 24 AVRIL 1964 ET RATIFIÉES PAR LE CAMEROUN RECONNAISSENT LA NOTION DE VOYAGE OFFICIEL À L' ÉTRANGER POUR LES SOUVERAINS, CHEFS D' ETAT ET CHEFS DE GOUVERNEMENT AINSI QUE LES MODALITÉS DE LEUR ACCUEIL ET SÉCURITÉ.*

*CES DEUX CONVENTIONS RECONNAISSENT 4 TYPES DE VOYAGES OFFICIELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES SOUVERAINS, CHEFS D'ÉTAT ET DE*

GOUVERNEMENT :

1-LA VISITE D'ÉTAT D' UNE DURÉE DE TROIS JOURS ET LIMITÉE À 3 OU 4 PAR AN DANS UN PAYS QUELCONQUE.

2- LA VISITE OFFICIELLE D' UNE DURÉE DE DEUX À TROIS JOURS AVEC UN PROTOCOLE SIMPLIFIÉ.

3- LA VISITE DE TRAVAIL QUI TOURNE AUTOUR DES ENTRETIENS POLITIQUES SUIVIS D' UN DÉJEUNER.

4- LA VISITE PRIVÉE QUI EST UN VOYAGE OFFICIEL PARCE QUE CONCERNANT UN CHEF D' ÉTAT, SOUVERAIN OU CHEF DE GOUVERNEMENT MAIS À DES FINS PERSONNELLES.

POUR CE QUI EST DE LA SÉCURITÉ DANS LE CADRE DE CES 4 TYPES DE VOYAGES DITS OFFICIELS , CES DEUX CONVENTIONS SONT CLAIRES :

LE PAYS D' ACCUEIL D' UN CHEF D' ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT, D' UN SOUVERAIN EN VOYAGE OFFICIEL DOIT :

1-METTRE EN OEUVRE LES MESURES NÉCESSAIRES À L' ORGANISATION MATÉRIELLE ET À LA SÉCURITÉ LORS DES VOYAGES OFFICIELS CONCERNANT CES DERNIERS.

2-ASSURER LA SURVEILLANCE ET LA PROTECTION DES BÂTIMENTS ABRITANT CES DERNIERS.

3- SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DE CES DERNIERS PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LEUR VOYAGE OFFICIEL, VIA DES ESCORTES MILITAIRES OU POLICIÈRES ADAPTÉES EN FONCTION DE LA MENACE PESANT SUR LA PERSONNALITÉ EN VOYAGE OFFICIEL..

TOUT CE TRAVAIL SE FAIT EN COORDINATION AVEC L' AMBASSADE DU PAYS D' ORIGINE DU VISITEUR EN VOYAGE OFFICIEL.

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LE PRÉSIDENT PAUL BIYA EST EN VOYAGE OFFICIEL DANS LA CATÉGORIE DE VISITE PRIVÉE SELON LES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA CONVENTION DE VIENNE.

IL BÉNÉFICIE DE CE FAIT, DE TOUS LES PRIVILÈGES EN TERMES D' ACCUEIL ET DE SÉCURITÉ CONSACRÉS PAR LADITE CONVENTION EN FAVEUR D' UN CHEF D'ÉTAT EN DÉPLACEMENT OU VOYAGE OFFICIEL.

LE NON RESPECT D' UNE CONVENTION COMME CELLE DE VIENNE PAR LES PARTIES PRENANTES, PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ACTE DE GUERRE.

CE QUI POURRAIT ENTRAÎNER DES MESURES DE RÉTORSION, DE RIPOSTE ET DE

REPRÉSAILLES SUR LES PLANS DIPLOMATIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER , POPULAIRE ET MÊME MILITAIRE PAR L' ÉTAT VICTIME.

AU DEMEURANT, LE CAMEROUN FAIT PARTIE DES NATIONS UNIES , DE L' UA , DE LA CEMAC ET MÊME DE LA FRANCOPHONIE , DU COMMONWEALTH ET DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS ISLAMIQUES.

LA SUISSE EN CAS DE NÉGLIGENCE OU MALVEILLANCE, AURA DES COMPTES À RENDRE À CES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

BIEN PLUS, LE PRÉSIDENT PAUL BIYA EST EN VISITE PRIVÉE. CE QUI SUPPOSE QU'IL EST EN SUISSE POUR DES RAISONS PERSONNELLES OU DE CONVENANCE . IL N' EST PAS OBLIGÉ DE SOLLICITER SES PARTISANS OU SOUTIENS.

N' AYANT PAS ÉTÉ SOLLICITÉ PERSONNELLEMENT POUR LE MOMENT, JE NE ME DÉPLACERAI PAS POUR GENÈVE.

EN 2019 LORS DE SON AVANT DERNIER VOYAGE OFFICIEL EN FRANCE , J' AI ÉTÉ PERSONNELLEMENT SOLLICITÉ PAR L' EX AMBASSADEUR SON EXCELLENCE ALFRED NGUINI. J' Y AI RÉPONDU FAVORABLEMENT. D'OÙ MA PRÉSENCE À L' HÔTEL LE MEURICE.

J'ATTENDS LE CAS ÉCHÉANT D' ÊTRE SOLLICITÉ OFFICIELLEMENT.

NE NOUS INQUIÉTONS PAS POUR LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT PAUL BIYA.

FAISONS CONFIANCE À LA SUISSE QUI EST TENUE PAR LA CONVENTION DE VIENNE AINSI QU' À NOS OFFICIELS QUI MANIFESTEMENT CONTRÔLENT LA SITUATION.

N' ÉCOUTEZ PAS LES CRÉTINS DE TOUT BORD QUI RACONTENT DES FADAISES. CE SONT DES OBSCURANTISTES DIGNES DE L' HOMME DU MYTHE DE LA CAVERNE DONT PARLAIT PLATON.

S' IL Y A DÉFAILLANCE : LE PEUPLE CAMEROUNAIS DEMANDERA DES COMPTES À L' ÉTAT SUISSE ET AUX OFFICIELS CAMEROUNAIS EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ DU CHEF DE L'ÉTAT SON EXCELLENCE PAUL BIYA.

**COMMISSAIRE JUNIOR ZOGO.**

---